



Foire aux questions *Un chantier à l'école*

Un chantier est annoncé à mon école : à quoi dois-je m'attendre?

Vivre dans une maison en cours de rénovation n'est pas simple. Tout comme travailler et apprendre dans une école en réparation. La CSDM est consciente des inconvénients liés aux chantiers qui ont lieu dans les écoles en présence d'élèves et du personnel : accès à l'école modifiés, changement de locaux, poussière, bruit, cour d'école réduite, etc. C'est pourquoi nous profitons au maximum des périodes où l'école est inoccupée pour faire avancer les travaux : soirs, congés, vacances.

Donc, pendant l'année scolaire, tous les efforts sont déployés pour faciliter la cohabitation entre, d'un côté, les travailleurs de chantier, et de l'autre, les élèves et le personnel qui poursuivent leurs activités pédagogiques : espaces sécurisés, contrôle de l'émission de poussière, augmentation de l'entretien ménager, etc. Malgré tout, le chantier et l'école sont deux univers qui vont difficilement de pair. Mieux vaut se rappeler le résultat final attendu (un agrandissement, une nouvelle école, une salle de toilettes rénovée, un local réaménagé, etc.) et faire preuve de patience et de compréhension.

Pourquoi les travaux sont-ils réalisés maintenant?

Nous privilégions toujours la réalisation des travaux en dehors des heures de classe ou pendant les périodes de congé de façon à favoriser du mieux possible la quiétude des occupants de nos établissements.

Est-ce toujours possible? Non. Les principaux facteurs qui sont pris en considération lorsque la CSDM choisit de réaliser des travaux en présence du personnel et des élèves sont :

- la cause des travaux (par exemple, les interventions sont liées à un sinistre qui doit être réparé rapidement)
- la nature des travaux
- l'envergure des travaux
- la durée de réalisation (au Québec, il faut souvent profiter des saisons les plus chaudes pour réaliser un grand nombre de travaux extérieurs).

Lorsque les interventions sont réalisées pendant les classes, la CSDM s'efforce toujours de les exécuter dans les meilleurs délais possible.

Pourquoi les travaux sont-ils exécutés par étapes ou par phases ou étapes?

Lorsque la nature et l'envergure des travaux exigent que leur réalisation soit étalée sur une longue période de temps, la CSDM choisit de procéder par étapes. Plusieurs mois de travaux sont ainsi suivis de quelques mois de pause avant de reprendre une seconde série de travaux, et ainsi de suite : cette façon de faire permet donner du répit aux occupants de l'école et la Commission scolaire en profite pour revoir la planification des travaux et ajuster le tir au besoin.

Pourquoi avait-on prévu des travaux à mon école ce printemps et que finalement, ils n'auront lieu qu'à l'automne prochain?

Pour la CSDM, tous ses bâtiments sont prioritaires (plus de 200), cependant, tous ne peuvent être entretenus et réparés en même temps. Ainsi, un ordre de priorité doit être établi : malgré tout, divers événements comme, par exemple, des sinistres nous forcent à modifier continuellement nos priorités pour répondre rapidement aux situations urgentes.

En moyenne chaque année, 500 interventions sont réalisées dans les écoles et plus de 100 M\$ sont investis dans les établissements de la CSDM.

Pourquoi les travaux sont-ils plus longs que prévu?

Comme dans bien des chantiers, malgré une planification serrée des travaux à réaliser par les chargés de projet de la CSDM et les entrepreneurs, des imprévus surviennent dans la majorité des cas : des permis délivrés en retard, du mauvais temps qui ralentit, des investigations surprises en cours de chantier, un délai dans la livraison des matériaux, des vieux édifices qui ne suivent pas les plans originaux, etc. Il est toujours difficile de prévoir précisément la fin des travaux. Aussi, lorsqu'approche la fin d'un chantier, la CSDM évalue le travail réalisé par les entrepreneurs et demande, au besoin, d'apporter des correctifs pour que le produit final soit de grande qualité.

Dois-je m'inquiéter pour la santé et la sécurité des élèves et du personnel pendant les travaux?

Pour tous ses chantiers, la CSDM met en place les mesures nécessaires pour que les travaux soient exécutés de manière à assurer la santé et la sécurité des élèves et du personnel, en respectant les normes élevées qu'elle s'est données et les exigences régissant le domaine de la construction. Entre autres, la CSDM prévoit :

- des zones de chantier sécurisées par des clôtures, des murs, des toiles, etc.
- la visite d'experts en santé et sécurité au travail qui évaluent tantôt la quantité de poussière, tantôt les accès au chantier, etc.

Je suis persuadé qu'il y a de l'amiante à l'école : est-ce dangereux pour la santé des occupants?

Au Québec, des matériaux composés d'amiante ont souvent été utilisés comme isolant et élément de finition pour la plupart des édifices et bâtiments construits avant 1985. C'est le cas pour plusieurs écoles et maisons.

À la CSDM, pour chacune des écoles, il existe une liste détaillée de tous les matériaux susceptibles de contenir de l'amiante. La commission scolaire se réfère à cette liste chaque fois que des travaux sont entrepris. Si le moindre doute subsiste quant à la présence d'amiante ou non, les travaux sont réalisés comme s'il y en avait.

Dans nos écoles, une firme spécialisée en environnement et qualité de l'air supervise les travaux qui sont exécutés en condition d'amiante et réalise des tests pour s'assurer que les interventions sont faites sans danger pour les ouvriers de la construction (parfois vêtus d'un habit spécial), les employés de l'école et les élèves ou les partenaires présents dans les établissements. Ces mesures sont réalisées en conformité avec les normes de santé et sécurité du travail et dans le plus grand respect des consignes de sécurité du Programme de gestion de l'amiante de la CSDM et de la Commission de la santé et de la sécurité au travail (CSST). Entre autres, les zones de chantier où de l'amiante peut être manipulé seront fermées hermétiquement de façon à ce que l'air qui circule dans cet endroit ne puisse pas en sortir avant d'avoir été filtré à l'aide d'un système hyperperformant.

Comment savoir ce qui se passe à mon école?

Sur csdm.ca, section Info-travaux, la CSDM publie et met à jour périodiquement la liste des travaux en cours d'exécution dans les écoles.

Si j'ai d'autres questions, avec qui dois-je communiquer?

La direction d'école travaille en collaboration avec une équipe multidisciplinaire de la Commission scolaire pour planifier et réaliser les travaux dans son école. Elle est donc la personne en mesure de répondre aux questions supplémentaires. Si plus de précisions sont nécessaires, elle répondra aux questions en consultant d'abord son chargé de projet CSDM.



**Commission
scolaire
de Montréal**